

## PROGRAMME

FORMATION

# La SCPI, un placement immobilier performant



### OBJECTIFS :

- **Apporter** un éclairage sur la conjoncture,
- **Évaluer** les perspectives des marchés et la place du placement immobilier
- Mieux **appréhender** les acteurs et enjeux du secteur
- **Échanger** avec un expert

### PUBLIC CONCERNÉ :

Professionnels de l'immobilier et de l'investissement

### DURÉE :

Une demi journée ou une journée selon le degré d'approfondissement

### FORMAT :

Intervention d'un expert  
Nombreux échanges avec les participants

### SUPPORT :

Slides, synthèse des échanges adressée aux participants après la présentation

### **INSTITUT DE L'ÉPARGNE IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE**

23, boulevard Poissonnière  
75002 Paris  
Tél. : 01 44 82 63 63  
Fax : 01 44 82 63 64  
email : [info@ieif.fr](mailto:info@ieif.fr)

[www.ieif.fr](http://www.ieif.fr)

Contact :  
Elisabeth Folliard  
01 44 82 63 73  
[elisabeth.folliard@ieif.fr](mailto:elisabeth.folliard@ieif.fr)



# PROGRAMME

## Introduction

- 1- La place du placement immobilier
- 2- Les différents supports immobiliers cotés et non cotés
- 3- Historique des SCPI
- 4- Les FIA

## I – Cadre juridique

### A. L'objet social

- 1- Acquisition et arbitrage – gestion

### B. Gouvernance

- 1- Société de gestion
  - Agrément de l'AMF
  - Rémunération de la société de gestion
- 2- Autres acteurs de la SCPI
  - Dépositaires
  - Experts
  - Commissaires aux comptes
- 3- Le conseil de surveillance
- 4- L'information du public

## II – Cadre financier, comptable et fiscal

### A. Cadre financier comptable

- 1- Principales caractéristiques du plan comptable
- 2- Etats financiers
- 3- Indicateurs de performance

### B. Cadre fiscal

- 1- Principes généraux de fiscalité
- 2- Personnes physiques
- 3- Institutionnels

## III – SCPI, ressources (collecte de capitaux et emprunts)

### A. Collecte de capitaux

- 1- SCPI à capital fixe et variable
- 2- Détermination du prix d'émission – prix de souscription
- 3- Liquidité des parts (marché secondaire des SCPI à capital fixe ; fonds de remboursement ; SCPI à capital variable)

### B. Recours à l'endettement

## IV – Données chiffrées du marché SCPI

### A. Capitalisation et collecte

### B. Classement par typologies

### C. Classement par sociétés de gestion

*Les formations de l'IEIF sont éligibles au CPF  
(compte personnel de formation).  
Une convention est fournie sur simple demande  
(n° de formateur : 11 75 11 255 75)*